

CONSEIL D'ADMINISTRATION CIAS Séance du 15 novembre 2023 à 18h00

Au siège de Grand Lac – 1500 Boulevard Lepic – 73100 AIX-LES-BAINS

ADMINISTRATION GENERALE

DELIBERATION 85 : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, désigne Pascale GLOUANNEC en tant que secrétaire de séance, à l'unanimité.

VOTE DU CR : APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 OCTOBRE 2023

Le conseil d'administration, approuve à l'unanimité le compte-rendu du conseil d'administration du 5 octobre 2023.

DELIBERATION 86 : REMBOURSEMENT D'UNE BENEFICIAIRE DU SERVICE ACCORD'AGE DU CIAS GRAND LAC

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

DELIBERATION 87 : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE CIAS GRAND LAC ET L'ASSOCIATION FRANCE ALZHEIMER SAVOIE POUR L'ORGANISATION D'UN CINE DEBAT SUR LE THEME DES AIDANTS FAMILIAUX

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

DELIBERATION 88 : MISE EN PLACE DE CONVENTIONS POUR LES PARENENAIRES MEDICAUX ET PARAMEDICAUX DANS LE CADRE DE LA DOTATION GLOBALE DE SOINS ET L'EHPAD LES GRILLONS

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

DELIBERATION 89 : REMBOURSEMENT D'UNE BENEFICIAIRE DU SAAD DU CIAS GRAND LAC POUR UN SUPPORT DE TABLETTE

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

COMMANDE PUBLIQUE

DELIBERATION 90 : CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT DE COMMANDE RELATIVE A LA PASSATION ET L'EXECUTION DE MARCHES PUBLICS POUR L'ACHAT DE VEHICULES LEGERS NEUFS ET D'OCCASIONS

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

DELIBERATION 91 : ATTRIBUTION DU MARCHÉ 23028 (4 LOTS) : LOCATION ET ENTRETIEN DU LINGE POUR LES SERVICES ET ETABLISSEMENTS DU CIAS GRAND LAC

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

LISTE DES DELIBERATIONS

FINANCES

DELIBERATION 92 : DECISION MODIFICATIVE N°2 DE L'ETAT PREVISIONNEL DES RECETTES ET DES DEPENSES DE L'EHPAD LES FONTANETTES

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

DELIBERATION 93 : DECISION MODIFICATIVE N°2 DE L'ETAT PREVISIONNEL DES RECETTES ET DES DEPENSES DE L'EHPAD LES GRILLONS

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

DELIBERATION 94 : DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET ANNEXE DU SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE DU CIAS GRAND LAC

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

DELIBERATION 95 : DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE DU CIAS GRAND LAC

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

DELIBERATION 96 : AFFECTATION DES RESULTATS DU BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE (50400)

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

RESSOURCES HUMAINES

DELIBERATION 97 : APPROBATION DU REGLEMENT D'ASTREINTE DU CIAS DE GRAND LAC

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

DELIBERATION 98 : ADESION A LA MISSION FACULTATIVE « BILAN DE COMPETENCES » PROPOSEE PAR LE CENTRE DE GESTION DE LA SAVOIE EN MUTUALISATION AVEC LE CENTRE DE GESTION DU RHONE ET DE LA METROPOLE DE LYON

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

DELIBERATION 99 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS AU 1^{ER} DECEMBRE 2023

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

DELIBERATION 100 : REFONTE DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, SUJETIONS, EXPERTISES ET ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP)

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve le présent rapport à l'unanimité.

La séance est levée à 18H50.